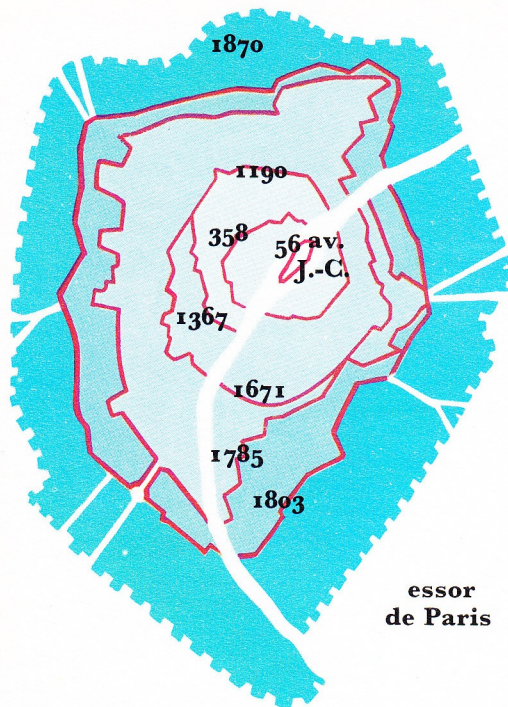


Si les pierres pouvaient parler



essor
de Paris

Au temps des Celtes, le Paris actuel s'appelaït Lutetia Parisiorum. Cette ville devait son nom à la tribu gauloise des Parisii, qui avaient établi leur résidence sur la petite île de la Seine qu'on nomme maintenant encore l'Île de la Cité. L'importance de cette civitas (cité) gallo-romaine, édifiée plus tard sur la rive gauche de la Seine, était bien moindre que celle des autres grandes villes de la Gaule méridionale. Bien qu'il fut résidence d'évêque depuis le 3^e siècle, Paris ne devint siège d'archevêché qu'en 1622. Après sa destruction en 286, la superficie de la ville se limita de nouveau à l'Île de la Cité. Les habitants élevèrent sa première enceinte avec les vestiges des édifices romains, telles les arènes qui subsistent toujours. En 508 Clovis, roi des Francs, s'installa dans la ville. Mais ses faibles successeurs abandonnèrent rapidement le pouvoir entre les mains des Carolingiens. La résidence royale tomba dans l'abandon car ces derniers ne l'habitaient que rarement. Ils se préoccupaient d'ailleurs fort peu de Paris et se déchargèrent de son administration sur les comtes et les évêques.

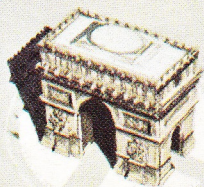
Entre le 6^e et le 10^e siècle, les marais de la rive droite de la Seine et les plaines de la rive gauche furent mis en valeur par des moines. L'importance de Paris allait se développer peu à peu, parallèlement à l'emprise des Capétiens sur la France. La ville reçut ses premiers privilèges de Louis VI le Gros (1108-1137). Mais, contrairement aux villes belges, Paris vit mal accueillir ses aspirations à l'autonomie communale. Pourtant, il obtint de Philippe II Auguste (1180-1223) le droit d'entrepôt pour le commerce sur le cours moyen de la Seine (c.-à-d. le droit d'obliger les marchands à offrir leurs marchandises en vente avant de poursuivre leur voyage). Ce roi fit également établir une nouvelle enceinte offrant de grandes possibilités d'extension.

En 1253, sous Louis IX, fut fondée la Sorbonne dont le rayonne-

largement 200.000 habitants. On s'y trouvait fréquemment confronté avec d'épineux problèmes de ravitaillement. Comme la population était prompte à la révolte, les derniers rois de la maison des Valois s'en méfièrent et préférèrent s'établir dans leurs résidences de la Loire. Certains d'entre eux cependant firent construire à Paris de prestigieux palais, comme le Louvre et les Tuileries. Louis XIV fit tracer les Jardins du Luxembourg et la Place Vendôme, et bâtit l'Hôtel des Invalides et de nombreuses portes monumentales. De plus, il fonda la ville concurrente de Versailles. En 1730, Paris comptait environ 560.000 habitants. Pour combattre la contrebande, on entreprit (sous Louis XVI) la construction de nouveaux remparts sur l'emplacement des boulevards extérieurs actuels.

La ville subit de profondes modifications sous Napoléon. — Celui-ci en confia l'administration au préfet du département de la Seine et le maintien de l'ordre à un préfet de police. Ces deux fonctionnaires étaient nommés par le gouvernement. Cette division subsiste encore de nos jours. — Pour commémorer ses campagnes et ses victoires, Napoléon fit construire quantité de ponts et de monuments (la colonne Vendôme et plusieurs arcs de triomphe).

Sous la Restauration et après la Monarchie de juillet, Paris connut un vigoureux essor sous l'influence du développement industriel. Alors que la ville ne comptait que 750.000 habitants en 1826, il n'y en avait pas moins de 950.000 vingt ans plus tard. La fameuse enceinte de Thiers fut construite de 1840 à 1845. Longue de 35 km, elle englobait dans l'agglomération parisienne de nombreuses communes rurales comme Passy, Auteuil, Belleville et Montmartre. Cependant c'est Napoléon III



Arc de Triomphe

ment fit bientôt de Paris le centre de la culture chrétienne au Moyen-Age. Malgré cet atout, Etienne Marcel, le prévôt des marchands de Paris, échoua lamentablement dans sa tentative (1358) d'établir, à la tête du tiers état, l'hégémonie de Paris sur la France. La ville ayant pris une nouvelle extension sous son règne, Charles V (1364-1380) fit construire de nouveaux remparts qui correspondent à peu près au tracé des grands boulevards actuels. Paris était alors une vaste agglomération qui, à la fin du Moyen-Age, comptait

qui donna à Paris l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. En 1853 en effet, il nomma Haussmann préfet du département de la Seine. Cette personnalité énergique et prévoyante s'appliqua à résoudre les problèmes urbanistes de son temps et même ceux à venir. C'est ainsi qu'il procéda à la démolition judicieuse mais implacable des ruelles sinueuses du vieux Paris. Il traça trois grands parcs, projeta vingt places publiques et fit réaménager les bois de Boulogne et de Vincennes. Enfin, il rebâtit les gares et les Halles et dota la ville d'un réseau d'égouts de 750 km. La force d'attraction de la ville ainsi rénovée dut être considérable puisque le nombre de ses habitants doubla au cours des deux décennies suivantes. Les registres d'état civil de 1866

renseignent, en effet, l'existence d'environ 1.800.000 Parisiens.

Au début de la III^e République, l'insurrection de la Commune provoqua la destruction de nombreux monuments historiques. En 1900, Paris s'enrichit d'une nouveauté: le chemin de fer souterrain, ou Métropolitain.

Les occupations pendant les guerres de 1870 et de 1940 n'ont causé à Paris que des dégâts relativement minimes. Le Conseil Municipal de Paris jouit, aujourd'hui encore, d'une certaine indépendance vis-à-vis du gouvernement lorsqu'il s'agit des problèmes urbains le concernant.

Là où maintenant encore bat le cœur de Paris, (à l'ombre de Notre-Dame, dans l'Ile de la Cité) se trouva jadis le berceau de cette ville mondiale. En vingt siècles environ cet humble établissement sur la rive gauche de la Seine s'est, en dépit de tout, mué en l'altière et bruyante capitale de la France, symbole de l'esprit français et du culte de la patrie et de la liberté.

Ile de la Cité

